

DCJS

Pôle Protection  
et Valorisation  
des Patrimoines

6, route des  
Artifices –  
Moselle,  
Nouméa  
CEDEX  
BP 2365

Téléphone :  
20 48 00

Courriel :  
dc.contact@pro  
vince-sud.nc

affaire suivie  
par  
Malia TEREBO

# CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

## Conception, réalisation et coordination du projet scénographique des salles d'exposition de l'Espace culturel de Déva

### 1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la désignation d'un scénographe chargé d'accompagner l'équipe projet dans la conception et la réalisation de la scénographie de quatre salles d'exposition situées dans le futur Espace culturel de Déva, commune de Bourail.

La mission inclura notamment un rôle de conseil sur le choix des matériaux, des dispositifs de présentation et des solutions techniques adaptées aux contenus, aux contraintes architecturales et aux objectifs muséographiques du projet défini par l'équipe projet et de soutien technique et logistique dans la réalisation des expositions.

### 2. Contexte et enjeux du projet

Dans le cadre de la création de l'Espace culturel de Déva, la province Sud souhaite proposer plusieurs parcours d'expositions sur plusieurs thématiques. Ces parcours se veulent cohérents, attractifs et durables, valorisant le patrimoine archéologique, historique et culturel ainsi que l'art contemporain calédonien et océanien.

Les quatre salles d'exposition (3 salles d'exposition et 1 hall d'accueil) concernées présentent chacune des thématiques distinctes et complémentaires. L'objectif est de concevoir une scénographie harmonieuse, cohérente dans son écriture visuelle et adaptée à chaque contenu.

Les enjeux principaux sont :

- une mise en valeur du contenu scientifique et des collections présentées ;
- une qualité esthétique et narrative du parcours ;
- une accessibilité pour tous les publics ;
- une faisabilité technique et budgétaire maîtrisée ;
- une durabilité et sobriété des matériaux utilisés.

### 3. Périmètre de la mission

Le scénographe interviendra en étroite collaboration avec l'équipe projet (maitrise d'ouvrage, experts, conservateurs etc.) pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet scénographique destiné à valoriser les programmes muséographiques définis.

Sa mission comprendra les prestations suivantes :

- proposition de parcours scénographiques et conseil-accompagnement sur les parcours déjà envisagés ;
- conseil sur le choix des matériaux, des dispositifs de présentation et des solutions techniques adaptées aux contenus, aux contraintes architecturales et aux objectifs

muséographiques du projet, à la création de l'ambiance (couleurs, lumières, son...), à la déambulation... ;

- rédaction des cahiers des charges de consultations et plans techniques pour les prestataires destinés à réaliser le mobilier muséographique, les capsules vidéos et les visuels ;
- consultation des entreprises et analyse des offres en lien avec l'équipe projet ;
- suivi des travaux liés à la scénographie : mobilier, visuels, mise en lumière, peintures, signalétique, équipements muséographiques... ;
- coordination logistique pour l'installation des expositions (transports du mobilier avec les entreprises et les partenaires tels que (IANCP, ADCK-CCT...) ;
- gestion du calendrier et des différentes étapes du projet.

### **3.1. Phase 1 – Diagnostic et prise de connaissance**

- Prise de connaissance du programme muséographique et architectural ;
- Visite des espaces d'exposition et relevés complémentaires si nécessaire ;
- Analyse des contraintes techniques (volumétrie, éclairage, flux, sécurité, conservation préventive, etc.).

### **3.2. Phase 2 – Avant-projet sommaire scénographique et graphique (APS)**

- Élaboration de propositions conceptuelles pour les quatre salles et conseil-accompagnement sur les propositions existantes : ambiance générale, principes de circulation, structuration de l'espace, dispositifs scénographiques ;
- Esquisses, plans, croquis et maquettes d'intention ;
- Estimation prévisionnelle du coût des aménagements.

### **3.3. Phase 3 – Avant-projet détaillé scénographique et graphique (APD)**

- Définition précise des aménagements, du mobilier, de la signalétique, des matériaux et finitions ;
- Coordination avec les lots techniques (éclairage, multimédia, mobilier) ;
- Élaboration des dossiers de consultation des entreprises (plans, coupes, fiches matériaux, descriptif, estimation financière détaillée).

### **3.4. Phase 4 – Suivi de réalisation et assistance à la mise en œuvre**

- Assistance à la consultation et à la sélection des entreprises réalisatrices ;
- Suivi esthétique et technique durant la fabrication et la pose ;
- Vérification de la conformité des réalisations avec le projet scénographique ;
- Participation aux réunions de chantier et aux phases de réception.

#### 4. Conseil sur les matériaux

Le scénographe assurera une mission spécifique de conseil sur les matériaux employés :

- adéquation esthétique et fonctionnelle ;
- conformité avec les exigences de conservation des œuvres ;
- conformité avec les exigences attendues dans un établissement recevant du public (ERP) ;
- choix de matériaux durables, facilement entretenables et compatibles avec les normes environnementales en vigueur ;
- estimation des coûts et contraintes techniques associées.

#### 5. Livrables attendus

- Dossier APS (plans, esquisses, notes d'intention, budget estimatif) ;
- Dossier APD (plans d'exécution, coupes, vues 3D, fiches matériaux...) ;
- Comptes rendus des réunions de suivi et rapports de validation à chaque étape ;
- Assistance aux phases de fabrication et d'installation.

#### 6. Organisation et coordination

Le scénographe travaillera sous la direction de la maîtrise d'ouvrage (province Sud) et en coordination avec :

- l'équipe projet ;
- les équipes scientifiques ;
- les prestataires techniques (graphistes, éclairagistes, menuisiers, etc.).

Des réunions régulières seront planifiées tout au long de la mission.

L'équipe projet est constituée de deux groupes : un est en charge de la partie patrimoniale et l'autre en charge de la partie art contemporain.

#### 7. Durée prévisionnelle de la mission

La durée de la mission est estimée à 4 mois, à compter de la signature de la convention de prestation de service, jusqu'à la réception définitive de la scénographie.

Un calendrier prévisionnel sera fourni lors de la remise des offres.

#### 8. Coût

Le montant global de la prestation doit inclure l'ensemble des phases décrites ci-dessus.

Les offres devront détailler le coût par phase de mission et être établies sur une base

- APS = Avant-Projet Sommaire ;
- APD = Avant-Projet Détaillé ;
- Suivi = suivi des travaux.

## 9. Critères de jugement des offres

La sélection se fera sur la base des critères suivants :

1. Qualité de la proposition méthodologique et compréhension du projet – 30 % ;
2. Références et expérience du candidat dans des projets muséographiques similaires – 10 % ;
3. Qualité esthétique et pertinence des propositions de principe – 10 % ;
4. Offre financière – 50 %.

## 10. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir :

- une note de présentation de l'équipe (CV, diplôme, références, compétences spécifiques) ;
- une note méthodologique décrivant la démarche proposée ;
- un portfolio ou exemples de réalisations antérieures ;
- une proposition financière détaillée ;
- une attestation sur l'honneur complétée et signée indiquant que le prestataire est en situation régulière au regard des obligations fiscales et sociales à la date du dépôt de l'offre ;
- une attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle.

## 11. Modalités de remise des offres

Les offres devront être remises au plus tard le **VENDREDI 3 JUILLET 2026 A 12H**, délai de rigueur, en format papier sous pli cacheté contre récépissé à l'accueil du Centre administratif de la province Sud, 6 route des Artifices – Artillerie – Nouméa.

ou par courriel à [malia.terebo@province-sud.nc](mailto:malia.terebo@province-sud.nc) et [ingrid.tateia@province-sud.nc](mailto:ingrid.tateia@province-sud.nc)

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

## 12. Contacts pour renseignements complémentaires

- Madame Malia TEREBO : [malia.terebo@province-sud.nc](mailto:malia.terebo@province-sud.nc)
- Madame Ingrid TATEIA : [ingrid.tateia@province-sud.nc](mailto:ingrid.tateia@province-sud.nc)

## 13. Annexes

Annexe 1 : Insertions paysagères du projet de l'Espace culturel de Déva

Annexe 2 : Bâtiment central – Plan de distribution

Annexe 3 : Salle 1 – Projet d'exposition d'art contemporain

Annexe 4 : Salle 2 – Projet d'exposition de création collective

Annexe 5 : Salle – Projet d'exposition de la grande case

Annexe 6 : Salle du Hall d'accueil